

DIRECTION GÉNÉRALE

BURIDA /DG / DR /

**NOTE D'INFORMATION**

La Direction Générale du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) a le plaisir de porter à la connaissance des titulaires des droits d'auteur et des droits voisins que des répartitions s'ouvriront le **lundi 15 septembre 2025 à 08h30**. La liste des bénéficiaires sera disponible sur le site internet du BURIDA.

Ces répartitions concernent les droits suivants:

- Les **droits de reproduction mécanique (DRM)** des mois d'**avril, mai et juin 2025** ;
- Les **droits relatifs aux sonneries d'attente téléphonique ou Call Ringback Tones (CRBT)** :
  - ✓ ORANGE CI : période de février 2025 à avril 2025 inclus ;
  - ✓ MTN CI: mois de décembre 2024 ;
  - ✓ MOOV AFRICA CI: période de mai 2024 à décembre 2024 inclus ;
- Les droits relatifs aux **séances occasionnelles (SO)** des mois d'**avril, mai et juin 2025** ;
- Les droits perçus auprès des radios commerciales et confessionnelles au titre de l'**année 2024** ;
- Les **droits qui étaient en attente lors des répartitions précédentes et dont les œuvres remplissent maintenant les critères de répartition** (séances occasionnelles, droits de reproduction mécanique, droits relatifs au Call Ringback Tones, droits généraux, droits radios et télés) .

Les paiements des droits aux bénéficiaires seront exclusivement faits par virement bancaire, carte visa Burida ou par mobile money.

En conséquence, les membres du BURIDA bénéficiaires de répartitions et n'ayant pas, à ce jour, fourni leurs relevés d'identité bancaire (RIB), les informations sur la carte visa Burida ou leur numéro de mobile money (MTN), aux services de la comptabilité, sont invités à, **urgemment** le faire en y joignant une copie de leur carte de membre et d'une pièce d'identité.

Par ailleurs, **les membres ayant changé de compte bancaire ou de numéro Mobile Money sont également invités à actualiser leurs informations** afin d'éviter tout retard ou incident dans le paiement de leurs droits.

La Direction Générale compte sur la compréhension et la collaboration de tous.

**Le Directeur Général**

